FRC 14467
Case FRC 18960

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

FAITES

PAR GAURAN,

Sur la pétition de la veuve Pérés.

Séance du 11 floréal an 7.

Représentans du Peuple,

La veuve de Jean Pérés, agent municipal de la commune de Barcugnan, canton de Miellan, département du Gers, implore par mon organe votre ſecours.

Son mari, fonctionnaire public depuis 1789, né dans cette claſſe précieuſe d'agriculteurs, aimait paſſionnément

THE NEWBERRY LIBRARY

la liberté. Son incorruptible dévouement pour elle lui a ſuſcité des ennemis qui l'ont aſſaſſiné de la manière la plus atroce & la plus révoltante.

Cet infortuné venoit de ſe concerter avec ſon collègue, l'agent municipal de la commune voiſine, ſur les meſures à prendre pour le départ des réquiſitionnaires, & conſcrits.

Les royaliſtes qui ont échappé à toutes les réquiſitions, voyant l'impoſſibilité de ſe ſouſtraire à une loi qui n'admet d'autre exception que le vice naturel de conformation, conçurent le projet d'immoler à eur rage l'homme qu'ils ne pouvoient corrompre.

Des raſſemblemens ſéditieux, toujours les précurſeurs de quelque déchirement politique, eurent lieu au canton de Miellan dans le mois de vendémiaire dernier. Les royaliſtes les plus ſignalés s'aſſemblèrent chez l'ex-préſident de l'adminiſtration municipale dudit canton, deſtitué après le 18 fructidor, comme l'inſtrument le plus actif de la faction qui vouloit renverſer le Gouvernement.

Cet ex-préſident ignorant, & fanatique, plus faible que coupable, invita à un banquet liberticide dix-neuf ou vingt agens municipaux ſes anciens collaborateurs en l'an 5. Là, dans le vin & la débauche on délibéra ſur les moyens de royaliſer ce canton.

Soutenus dans leurs eſpérances par des hommes en place, on arrêta le projet de paralyſer, en le trompant, les bonnes intentions du Directoire. La calomnie, qui ne reſpecte perſonne, fut l'arme terrible dont on s'eſt ſervi ; on vilipenda les hommes probes, on calomnia les patriotes, & on fit périr le ſeul homme public énergique qui auroit eu le courage de dévoiler le complot.

Telle eſt la ſituation du canton de Miellan depuis quatre mois que vingt-ſix adminiſtrateurs municipaux irréprochables ont été deſtitués. Telle eſt à peu près celle de tout le département du Gers.

O délirante paſſion ! A quel excés de cruauté ne portes-tu pas les hommes ! Vous ne pouvez, repréſentans du peuple, entendre ſans horreur l'injure faite à la mémoire de ce vertueux fonctionnaire public. Les machiavéliques ennemis du Directoire, pour attribuer à d'autres qu'à eux-mêmes, la deſtitution des vingt-ſix agens tous cultivateurs, tous ſimples comme la vertu, tous pères de famille, ils ont nominativement fait deſtituer l'infortuné Pérés, l'agent de Barcugnan, dont le cadavre avoit été mis en pièces pour ainſi dire ſous leurs yeux. Trois mois après la mort de cette victime du royaliſme, l'arrêté ſurpris à la religion du Directoire exécutif arrive au chef-lieu dans le moment où, par l'inſtruction de la procédure, le glaive de la loi alloit venger la ſociété du meurtre d'un républicain mort pour la liberté.

Pour intéreſſer votre ſenſibilité, repréſentans du peuple, je n'ai pas beſoin de mettre ſous vos yeux le tableau déchirant des horreurs commiſes ſur le cadavre de ce fonctionnaire public. Depuis trop long-temps cette tribune retentit de pareils forfaits. Apportons à ce mal dévorateur le remède le plus prompt. Le perfide gouvernement anglais avoit en l'an 5 une caiſſe d'amortiſſement, dont les fonds étoient deſtinés à récompenſer le meurtrier qui déchireroit le flanc d'un patriote. Si l'aſſaſſin étoit ſurpris & puni de mort, des fers ou d'une détention, ſa femme & ſes enfans recevoient une récompenſe.

L'eſprit public, l'agent le plus actif, le plus intelligent de tous les gouvernemens, avoit par ſa ſeule force deſſéché la banque infernale de Pitt, & détruit ſon comptoir. Mais ſon abſence eſt un aliment qui hauſſe les fond qui doivent ſervir à faire périr un à un tous les républicains; & bientôt nous ne compterons que des ennemis pour détruire le reſte précieux des vieux amis de la liberté, qu'un phénomène inconcevable a garantis du poignard.

238

La veuve intéreſſante de ce fonctionnaire public, par un raffinement de cruauté, eut le lendemaint de la mort de ſon mari tous ſes biens, meubles & immeubles. Le royaliſte aſſaſſin n'a pas borné ſa cruauté ſur le patriote qu'il a fait tomber ſous ſes coups, il veut en exterminer la race en deſséchant le ſein d'une mère qui alaite ſes deux enfans. Tout moyen d'exiſtence lui a été ravie; il ne lui reſte que ſa couche nuptiale qu'elle baigne tous les jours de ſes pleurs.

C'eſt de vous, repréſentans du peuple, c'eſt de votre munificence, c'eſt de la juſtice du Gouvernement qu'elle attend quelque ſoulagement pour reſtituer à la vie les tendres nourriſſons d'une veuve éplorée qui a perdu ſon mari, mort en exécution de vos lois. Je demande le renvoi à la commiſſion exiſtante. Adopté; l'impreſſion ordonnée.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.